Présidence : M. Gilles Rouffignat

Membres présents : Mmes. Véronique Autexier, Isabelle Bonneau, Karine Vergnaud.
MM. Philippe Andrieux, Olivier Blancheton, Patrick Bourgoin, Marcel Buisson, Laurent Fouché, Patrick Frugier, Vincent Goupillat, Nicolas Michel, Max Roulon, Jean-François Selle, Bernard Vaillant, Hervé Zago.

Membres absents : Mme, Marion Moine (excusée),
MM. Pascal Chardat, David Ferrand, Thierry Gobry (excusés).

Invités : MM. Serge Dorain, Claude Fort, Pierre Larrouy, Jacques Noble, Michel Piat.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil,
- Formalités : validation des PV N°1 (17/07/2023), N° 2 (21/07/2023) et N° 3 (17/08/2023),
- Civilités.

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Composition des commissions,
- Répartition des référents clubs,
- Organisation de la commission Litiges-Contentieux,
- Système des montées/descentes fin saison 2023/2024,
- Arbitrage : Règlement intérieur CDA et Circulaire arbitrage,
- Désignation de délégués en 1ère division,
- Demandes d'ententes Jeunes, Seniors et Féminines,
- Radiation de clubs,
- Organisation du championnat Féminines à 11,
- Composition des poules du championnat Féminines à 8,
- Déclaration de politique générale.

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Point engagements,
- Informations gouvernance.

Accueil : le Président remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence. Pour ce Comité de rentrée, il a souhaité que Pierre Larrouy (Discipline), Michel Piat (Appel), Jacques Noble (Statuts-Règlements) et Serge Dorain (Litiges-Contentieux) soient invités. Il les remercie de leur présence.

Formalités : le Comité de direction entérine la validation des PV N°1 (17/07/2023), N° 2 (21/07/2023 - par voie électronique) et N° 3 (17/08/2023 - par voie électronique).

Civilités : le Président et les membres du Comité de direction expriment :

Leurs sincères condoléances :

- Aux clubs de : Mornac, Leroy et Salles d'Angles pour le décès d'un de leurs membres,
- À Michel Lassaigne (membre Amicale des éducateurs) pour le décès de sa compagne.

Leurs vœux de prompt rétablissement à Isabelle Da Silva Carlos,

Leurs félicitations à/aux :

- Commissions sportives et l'équipe des salariés pour leur forte implication dans les travaux d'été pour les engagements, la constitution des calendriers et la gestion des dossiers arbitres,
- Nouvelles Présidentes et nouveaux Présidents élu(e)s à la tête de leur club,
- Clubs vainqueurs des 1er et 2ème tour de la Coupe de France,
- La sélection U14/U15 F pour ses résultats aux rencontres avec les sélections de Dordogne et de Corrèze,
- Club de Ruffec pour la réussite de son tournoi Cristaline,
- Club de Nersac pour l'accueil des équipes de jeunes de Nantes et Toulouse en préparation,
- Nos jeunes arbitres ayant officié dans ces deux manifestations,
- Thibaut Gabard pour sa nomination comme CDT/PPF à la LFNA à compter du 1er/09,
- Matthieu Rabby, Président du District 64 élu Président du collège des Présidents de District.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° Composition des commissions (JF.Selle)

141 membres (+ 10) composent les 22 commissions du District.

Décision 1 : le Comité de direction valide la composition des commissions et leur souhaite la plus grande réussite dans leurs missions. Il accueille avec beaucoup de plaisir les nouvelles et nouveaux membres qui rejoignent le District.

2° Répartition des référents clubs (JF.Selle)

Compte tenu des mouvements de clubs (création, fusion, radiation, mise en sommeil) et de l'indisponibilité de Thierry Gobry, le Secrétaire général présente une actualisation de la carte des référents de clubs. L'idée principale est de ne pas toucher aux affectations déjà effectuées, mais d'adapter la répartition actuelle.

Décision 2 : le Comité de direction valide la répartition des membres du Comité de direction et leur souhaite la plus grande réussite dans leur mission de référent de clubs.

3° Organisation de la commission Litiges-Contentieux (JF.Selle)

Lors du Comité de direction N°12 du 12/06/2023 il a été validé la séparation de la partie Statuts-Règlements de la partie Litiges-Contentieux. Jacques Noble a été nommé animateur de la commission Statuts-Règlements et Serge Dorain avait émis le souhait d'arrêter l'animation de la partie Litiges-Contentieux en raison de ses responsabilités fédérales (DNCG).

Conscient des difficultés de trouver un animateur « au pied levé », Serge Dorain propose de garder sa fonction d'animateur tout en cherchant une personne pouvant être intéressée à l'avenir.

Décision 3 : le Comité de direction valide le rétablissement de Serge Dorain dans ses fonctions d'animateur de la commission Litiges-Contentieux.

4° Système des montées/descentes fin saison 2023/2024 (L.Fouché)

Le projet proposé tient compte de l'arrêt de la 5ème division à compter de la saison 2024/2025 et du fait que la 1ère division (à 13 en 2023/2024) reviendra à 12 pour la saison 2024/2025.

Décision 4 : Le Comité de direction valide le système des montées/descentes à la fin de la saison 2023-2024 avec quelques suggestions de travail pour la saison 2024/2025. Ce document sera adressé aux clubs par mail avant le début des compétitions et mis en ligne sur le site internet du District.

5° Arbitrage : Règlement intérieur CDA et Circulaire arbitrage (B.Vaillant)

Aucune modification n'a été apportée sur ces deux documents par rapport à la saison 2022/2023.

Point sur les mouvements à la CDA :

- Entrées : Clara Mallevaes (arbitre assistante), Marina Jallat (arbitre assistante élite), Dorine Forgas (arbitre candidate JAR), Quentin Rippe (arbitre JAR), Sébastien Chaigne (arbitre assistant R2), Sébastien Palmier (arbitre assistant R1), Patrice Pouchard (observateur).
- Arrêt : Freddy Bonneu.
- Divers : Philippe Paulhac intègre la commission d'appel et Bruno Renon remplace Anthony Da Cunha à la commission de discipline.

Décision 5 : le Comité de direction valide la Circulaire arbitrage et le Règlement intérieur de la CDA pour la saison 2023/2024. Il souhaite également ses voeux de réussite aux personnes entrant à la CDA ou acceptant une nouvelle mission et remercie Freddy Bonneu et Anthony Da Cunha de leur investissement.

6° Désignation de délégués en 1ère division (M.Buisson)

Marcel Buisson propose de renouveler cette action initiée depuis la saison 2021/2022 et qui donne satisfaction aux clubs.

Les ressources du District Charente sont de 14 délégués : 2 fédéraux, 8 régionaux et 4 départementaux, ce qui est plutôt satisfaisant en comparaison aux autres Districts de la Ligue.

Décision 6 : le Comité de direction décide de poursuivre l'action pour la saison 2023/2024 et valide le budget.

7° Demandes d'ententes Jeunes, Seniors et Féminines (K.Vergnaud, L.Fouché et C.Fort)

8 ententes Jeunes ont été validées lors du Comité de direction N°1 du 17/07/2023.

Comme écrit sur le PV (décision N°4) « … *Si d'autres demandes arrivent d'ici la fin des engagements Jeunes, le Comité de direction les étudiera au fil de l'eau.* ».

25 nouvelles ententes ont été demandées depuis :

- 1 en U6,
- 1 en U7,
- 1 en U8,
- 1 en U9,
- 5 en U11,
- 5 en U13,
- 6 en U15,
- 5 en U17.

Une entente Séniors Masculine et une entente Séniores Féminine sont également à valider.

Décision 7 : le Comité de direction valide les demandes d'ententes Jeunes, Séniors et Féminines présentées. Il demande à la commission Statuts-Règlements de proposer au prochain Comité de direction un règlement adapté aux ententes Féminines dans l'objectif du développement de la pratique féminine.

8° Organisation du championnat féminin à 11 (C.Fort)

Ce championnat est conjoint aux Districts Charente et Charente-Maritime. Le District Charente est l'organisateur de la compétition. La préparation de ce championnat se fait par des réunions communes entre les commissions de deux Districts.

13 équipes sont engagées dont 3 de Charente (Mansle et 2 de Jarnac)

4 options d'organisation de cette compétition sont proposées.

Décision 8 : le Comité de direction opte pour la proposition suivante :

- **1 poule de brassage en matchs aller simples (soit 12 matchs),**
- **1 seconde phase en matchs A/R avec : 1 poule Niveau 1 (avec 1 montée en R2) et 1 poule Niveau 2 (soit 10/12 matchs)**

Le règlement devra être revu et stipulera que l'équipe 2 de Jarnac ne pourra pas participer à la poule Niveau 1 de la seconde phase.

9° Composition des poules du championnat féminin à 8 (C.Fort)

18 équipes sont engagées dans ce championnat (dont 12 de Charente) qui sera organisé en 3 poules pour la saison 2023-2024.

POULE A	POULE B	POULE C
Angoulême Chte FC(2)	A. Bellevigne	Crouin Cognac
Brie AS	Léoville	Etoile Maritime FC
Charente Limousine FC	Montmoreau AJ	Rochefort FC
Ent. LAC 16 (Lessac)	St Michel CS (2)	Rouillac FC
La Roche Rivières FC	St Severin Palluaud	St Jean d'Angély (2)
Chasseneuil	Sud 17 FC	Tonnacq. Lussantaise

Décision 09 : le Comité de direction valide la proposition de la commission Développement du foot féminin.

10° Radiation de clubs (JF.Selle)

AS. Exideuil. L'association a demandé sa dissolution qui a été validée par la Sous-préfecture de Confolens.

Inter Pays d'Aigre. À la fin de saison 2021/2022, lors de l'étude des clubs en inactivité depuis plus de 2 ans le Comité de direction a statué sur 4 cas : JS Angoulême, Montboyer, Touvre et Villognon. Le club d'Inter Pays d'Aigre a été « oublié ». De fait, il est en 3è année d'inactivité. Il convient donc de régulariser la situation.

Décision 10 : le Comité de direction prend acte et transmet la demande à la LFNA pour radiation.

11° Déclaration de politique générale (G.Rouffignat)

Le Président présente sa vision de la dernière année de mandature restant à effectuer pour l'équipe actuelle qui s'inscrit naturellement dans la suite du projet « Trajectoire 2024 ».

Extrait de son intervention : *« …autour du projet « Trajectoire 2024 » et malgré un contexte difficile, nous avons fait beaucoup de choses, mené beaucoup d'actions. Certaines n'ont pas été*

réalisées, et d'autres non prévues l'ont été. Je vous remercie à nouveau de votre engagement…mais la route commune n'est pas finie car il nous reste encore une année à partager.

Je vous demande pour cette dernière année de mandature de vous engager à fond dans les missions qui vous ont été confiées et de respecter la valeur d'équipe basée sur la solidarité, l'unité et la loyauté.

Je nous fixe pour cette dernière année de mandature 3 priorités que j'ai eu maintes l'occasion d'évoquer :

- *Accompagner les clubs,*
- *Développer les pratiques (avec priorité aux féminines et aux jeunes),*
- *Poursuivre nos efforts en matière d'arbitrage autour de 4 axes : recrutement, formation, accompagnement, valorisation.*

Comme je l'ai annoncé lors de l'assemblée générale du District, le 30 juin à Soyaux, je veux que cette saison 2023/2024 soit marquée par une action de fond relative à la citoyenneté à travers la lutte contre les incivilités, la violence, le racisme et les dérives : homophobie, harcèlement, sexisme….en développant le respect, la tolérance, l'éthique, le vivre ensemble.

C'est à mon avis un enjeu majeur pour notre discipline, nos enfants et petits-enfants car le football est en train de perdre ses valeurs et nous risquons gros si nous ne faisons rien.

Cette « grande cause » est transversale à toutes nos activités, à toutes nos commissions, à toutes nos instances. J'ai souhaité la confier à une personne qui connait bien les problématiques du football en général et des clubs en particulier, qui soit aussi ouvert aux enjeux de notre société et qui ait du temps pour s'engager. Quelqu'un d'indépendant par rapport au Comité de direction et qui sera force de proposition. Ce chargé de mission me sera directement rattaché et aura à travailler avec vous sans aucun lien de suprématie ou de dépendance.

Cette mission est confiée à Georges Bermejo, ancien Président de La Roche Rivières FC Tardoire. Je lui souhaite la plus grande réussite et compte sur ses idées novatrices. Sa 1ère mission sera de préparer et de présenter au Comité de direction d'octobre un plan d'actions. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Je souhaite également que nous soyons exemplaires en matière de lutte contre les violences et la tricherie. Nous devons être plus sévère tout en ayant une capacité d'analyse et de décision empreinte d'ouverture. Cela se traduit dans nos tarifs 2023/2024 avec une augmentation significative des amendes liées à ces domaines. Pour être cohérent je demande donc aux commissions concernées d'être intransigeantes et d'appliquer les sanctions prévues par les textes et les barèmes. Notre crédibilité en dépend.

N'oublions pas que tout ce que nous faisons et entreprenons trouve sa légitimité dans notre devise : « Proche des clubs, à l'écoute et utile ». Ce n'est pas toujours facile ou possible, mais nous devons faire le maximum. Les échanges que j'ai avec les clubs prouvent qu'ils sont réceptifs à notre volonté de dialogue et sensibles au respect dans nos contacts.

Plus que jamais, comme il est écrit dans notre projet Trajectoire 2024, notre ligne de conduite est d'être : exemplaires, équitables, irréprochables, intègres, et soucieux de l'intérêt général.

Je vous redis la confiance que j'ai en vous pour cette dernière année de mandature et compte sur votre engagement, votre sens de la responsabilité et votre loyauté ».

Décision 11 : le Comité de direction prend acte de la déclaration du Président et aucune remarque n'est formulée.

SUJET(S) DIVERS

12° Bilan des engagements (G.Rouffignat)

Championnat	2023/2024	2022/2023	observations
SENIORS M	209	202	+ 3,5 %
SENIORS F	15	9	+ 66,7 %
JEUNES	139	120	+ 15,8 %
TOTAL	363	331	+ 9,7 %

Le Comité de direction se félicite de l'évolution globale des engagements qui est un signe encourageant de reprise après les années COVID.

Mouvements de clubs :

- Création : LSC Feuillade (D5),
- Reprise d'activités : AS Villebois Haute Boëme (D4),
- Mise en sommeil partielle : ENT Nanteuil/Verteuil (D3),
- Non engagement équipes Séniors : St Sulpice de Cognac (D3)

- Dissolution : AS Exideuil (D4) → cf décision CODIR de ce jour
- Radiation : Néant au titre de la 2è année

Le Comité de direction est heureux de la création d'un nouveau club (LSC Feuillade) à qui une dotation de bienvenue sera offerte.

13° Informations diverses

Journées de rentrée (10h/12h)

- 16/09 : U11,
- 23/09 : U8/U9,
- 30/09 : U6/U7 et Féminines.

Réunions de calendriers U6/U7 et U8/U9

- Lundi 11 septembre : secteur Centre à Puymoyen et secteur sud à Mouthiers,
- Mardi 12 septembre : secteur Cognaçais à Jarnac,
- Mercredi 13 septembre : secteur Est à Mornac,
- Jeudi 14 septembre : secteur Nord Est à Roumazières,
- Vendredi 15 septembre : secteur Nord Ouest à Mansle.

Réunion Foot à l'école + PEF : 28/09

Le Président demande à chaque référent de club concerné par des plateaux lors des rentrées d'être présent pour accompagner les clubs.

Point Ressources humaines. (JF.Selle)

Tom Mazeau a pris son poste à bras le corps malgré une période de tuilage très courte avec J.Blondy (1 semaine seulement, au lieu de 3 prévues). L'équipe fonctionne avec un bon état d'esprit d'entraide. Les dossiers médicaux reçus des arbitres ont été traités par le secrétariat malgré de grosses difficultés rencontrées (dossiers incomplets). La procédure et les outils de gestion des congés ont été revus (en cours de déploiement). Des réunions d'information mensuelles avec les salariés seront organisées par le Secrétaire général (en cours de finalisation).

Point Gouvernance. (G.Rouffignat).

Demandes A.N.S : 3 dossiers ont été attribués sur les thèmes : Sport santé (formations aux 1er secours), Développement des pratiques (Foot à l'école), Développement éthique et citoyenneté (Touche pas à mon foot).

Réunions des nouvelles et nouveaux Prédisent(e)s de club. 21 Prédisent(e)s ont participé à cette rencontre ainsi qu'une dizaine d'élu(e)s animateurs de commissions. Réunion agréable et constructive appréciée des participants.

Cotisation des membres de vos commissions. Rappel → à faire avant 30/09.

Prochains CODIR :

- N°5 → 02 octobre
- N°6 → 30 octobre (présentation des comptes ?)

AG financière à planifier en novembre.

RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS DU COMITÉ DE DIRECTION - N°4 DU 04/09/2023s

POUR DÉCISION	Décision	Pilote
PV : 1 (17/07/2023), 2 (21/07/2023) et 3 (17/08/2023)	Validé	JF.Selle
Composition des commissions	Validé	JF.Selle
Répartition des référents clubs	Validé	JF.Selle
Organisation commission Litiges-Contentieux	Validé	S.Dorain
Système montées/descentes fin saison 2023/2024	Validé	L.Fouché
Arbitrage : Circulaire arbitrage et règlement intérieur	Validé	B.Vaillant
Opération « délégués en 1ère division »	Validé	M.Buisson
Radiation de clubs	Validé	JF.Selle
Demandes ententes Jeunes, Seniors et Féminines	Validé	K.Vergnaud - L.Fouché - C.Fort
Organisation championnat Féminines à 11	Validé	C.Fort
Proposition des poules Féminines à 8	Validé	C.Fort
Déclaration de politique générale	Validé	G.Rouffignat
DOSSIERS DIVERS		
Journées de rentrée	Validé	G.Rouffignat

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h 45.

Le Président
Gilles Rouffignat

Le Secrétaire Général
Jean-François Selle